

ccRépublique Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat-Erstein

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE BENFELD ET ENVIRONS**

Conseil de Communauté
Siège de la Communauté de Commune de Benfeld et Environs
4 décembre 2008 – 19h30

ORDRE DU JOUR – SEANCE DU 4 DECEMBRE 2008

I) DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

1. Désignation d'un secrétaire de séance

III) ASSAINISSEMENT/RESEAUX DIVERS/INFORMATION EAU

1. Demande de transfert complémentaire de la compétence « assainissement » au SDEA.

Le Conseil de la Communauté de Communes de BENFELD et ENVIRONS s'est réuni, en séance ordinaire, le 04 décembre 2008 à 19H30, sur convocation régulière en date du 28 novembre 2008 sous la présidence de M. Michel KOCHER, Président.

M. Michel KOCHER, Président de la Communauté des Communes de Benfeld et Environs, salue les délégués.

M. Michel KOCHER donne la parole à M. Christophe SAETTEL qui procède à l'appel nominatif.

APPEL DES DELEGUES :

Prénom/Nom	Qualité	Commune	statut	Pouvoir/suppléant
Michel KOCHER	Président	MATZENHEIM	Présent	
André WETZEL	Délégué	BENFELD	Présent	
Jean-Claude AMPSLER	Vice-Président	BENFELD	Présent	
Xavier HUMLER	Délégué	BENFELD	Présent	
Christian PECHEUX	Délégué	BENFELD	Absent excusé	Suppléant : Jacky WOLFARTH

Prénom/Nom	Qualité	Commune	Statut	Pouvoir/suppléant
Jean-Marc SAAS	Délégué	BENFELD	Présent	
Esther SITTLER	Déléguée	HERBSHEIM	Absente Excusée	Suppléante : Odile BRUN
Jean-Georges GUTH	Délégué	HERBSHEIM	Présent	
Auguste SCHNAITER	Vice-Président	HUTTENHEIM	Présent	Pouvoir de Mireille LUX
Jean-Jacques BREITEL	Délégué	HUTTENHEIM	Présent	
Mireille LUX	Déléguée	HUTTENHEIM	Absente excusée	Pouvoir à Auguste SCHNAITER
Christophe SAETTEL	Délégué	KERTZFELD	Présent	
Claude SCHOETTEL	Délégué	KERTZFELD	Présent	
Francine FROMENT	Vice-Présidente	KOGENHEIM	Présente	
Patrick THIRION	Délégué	KOGENHEIM	Présent	
Martine LIMACHER	Déléguée	MATZENHEIM	Présente	
Jean-Claude ROHMER	Vice-Président	ROSSFELD	Présent	
Daniel KOEHLER	Délégué	ROSSFELD	Présent	
Denis SCHULTZ	Vice-Président	SAND	Absent excusé	Suppléant : Martin SCHROETTER
Jean-Paul BRUGGER	Délégué	SAND	Présent	
Roger KIEFFER	Délégué	SERMERSHEIM	Présent	
Marie-Thérèse GEORGE	Déléguée	SERMERSHEIM	Présente	
Claude WISSENMEYER	Vice-Président	WESTHOUSE	Présent	
Suzanne WENDLING	Déléguée	WESTHOUSE	Absente excusée	Suppléant : Gérard FEIST
Jacques HELFTER	Vice-Président	WITTERNHEIM	Présent	
Christiane SPITZ	Déléguée	WITTERNHEIM	Présente	

Conseillers en fonction	Conseillers titulaires présents	Conseillers suppléants présents	Pouvoirs	Excusés
26	21	04	01	04

Autres personnes présentes :

M. Giovanini, journaliste aux DNA

Services internes :

M. Philippe GRUSSENMEYER, Directeur Général des Services

M. Claude LEFEVRE, Directeur Général des Services Adjoint

Le quorum étant atteint, M. le PRESIDENT ouvre la séance à 19H45.

I) DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance

II) ASSAINISSEMENT – RESEAUX – INFORMATION EAU

- 1) Demande de transfert complémentaire de la compétence « assainissement » au SDEA.

I) SECRETAIRE DE SEANCE

- 1) **Désignation d'un secrétaire de séance**

M. LE PRESIDENT indique que le code général des collectivités territoriales impose de nommer au moins un membre du conseil pour remplir les fonctions de secrétaire (articles L.5211-1 et L.2121-15).

M. Claude WISSENMEYER, à l'unanimité, est désigné en qualité de secrétaire de séance.

II) ASSAINISSEMENT – RESEAUX – INFORMATION EAU

- 1) **Demande de transfert complémentaire de la compétence « assainissement » au SDEA.**

M. SCHNAITER expose que suite à l'abandon de la procédure de délégation de service public pour l'assainissement, il convient d'assurer la continuité du service. Après examen des différents modes de gestion (***voir rapport en annexe***), il est proposé de procéder par la voie d'un transfert complémentaire de compétence au SDEA.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

VU les délibérations du Conseil de Communauté en date du 04 décembre 1998, 26 mars 1999 et 19 octobre 2006 confirmant l'adhésion au SDEA de la

Communauté de Communes de Benfeld et opérant des transferts de compétences à ce dernier,

VU l'article 74 des statuts modifiés du SDEA maintenant les dispositions de l'article 8 alinéa 2 des statuts antérieurs,

VU l'article 8 alinéa 2 des statuts antérieurs du SDEA stipulant que la collectivité membre définit par délibération expresse les attributions relevant des objets du Syndicat mixte qu'elle entend transférer à ce dernier,

VU l'intérêt pour la Communauté de Communes de Benfeld de transférer au SDEA les compétences « Contrôle, Entretien, Exploitation des équipements publics de collecte, de transport, de traitement des eaux usées et pluviales », « Contrôle des Systèmes d'Assainissement non collectif » et « Gestion des abonnés »

TRANSFERE au Syndicat Mixte S.D.E.A, en application de l'Article 74 des Statuts modifiés, la compétence « Contrôle, Entretien, Exploitation des équipements publics de collecte, de transport, de traitement des eaux usées et pluviales »,

TRANSFERE au Syndicat Mixte S.D.E.A, en application de l'Article 74 des Statuts modifiés, la compétence « Contrôle des Systèmes d'Assainissement non collectif »

TRANSFERE au Syndicat Mixte S.D.E.A, en application de l'Article 74 des Statuts modifiés, la compétence « Gestion des abonnés »

FIXE la date d'effet à celle de l'arrêté préfectoral entérinant les transferts complémentaires

S'ENGAGE à verser les contributions et participations afférentes aux compétences transférées

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil de Communauté est clos par M. le Président à 20h15.

Le Président,
Michel KOCHER

Le Secrétaire élu,
Claude WISSENMEYER
Délégué Titulaire

Le Secrétaire administratif,
Philippe GRUSSENMEYER
Directeur Général des Services